



## BULLETIN D'INSCRIPTION

POUR CONFIRMER VOTRE INSCRIPTION, VOTRE REGLEMENT DOIT ETRE JOINT A CE BULLETIN

Agence : ..... N°Licence.....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Tél. : ..... Fax : ..... E-mail : .....

### Participants

M./Mme/Mlle : ..... Prénom : ..... Fonction : .....

M./Mme/Mlle : ..... Prénom : ..... Fonction : .....

**En cas de demande en chambre individuelle, remplir un bulletin d'inscription par personne.**

## TARIFS

Les prix indiqués ci-dessous comprennent le transport aérien depuis Paris, Lyon, Marseille, Nantes, Nice et Toulouse vers Tozeur, les transferts, l'hébergement (3 nuits), les petits déjeuners, les déjeuners et dîners, l'accès aux séances de travail et les excursions. Vous trouverez ci-joint la fiche concernant le transport.

Merci de faire votre choix. Les demandes d'hôtels seront satisfaites en fonction de l'ordre d'arrivée des bulletins et des allotements :

### Hôtel 4 étoiles : (voir programme)

**Tarif AGV adhérent  
et Membre associé**

**Tarif Autre professionnel  
non AGV**

Prix par personne en chambre double..... 450 €

550 €

Prix par personne en chambre individuelle ..... 540 €

640 €

### Hôtel 5 étoiles : (voir programme)

**Tarif AGV adhérent  
et Membre associé**

**Tarif Autre professionnel  
non AGV**

Prix par personne en chambre double ..... 550 €

650 €

Prix par personne en chambre individuelle ..... 640 €

740 €

Compétition de golf le dimanche 18 à l'Oasis Golf :

Tarif adhérent et membre associé : adhérent AGV et membre associé du SNAV et son accompagnant

**Formalités : carte d'identité ou passeport en cours de validité pour les ressortissants français.**

**Date limite d'inscription : 1<sup>er</sup> octobre 2009**

Date : ..... Nom : ..... Signature.....

**CE DOCUMENT TIENT LIEU DE FACTURE**

**A retourner :**

**SNAV – CONVENTION. 15, place du Général Catroux – 75017 Paris**  
Tél. : 01 44 01 99 19 – Fax : 01 44 01 99 99 - E-mail : [am.moulay@snav.org](mailto:am.moulay@snav.org)

### Conditions d'annulation :

- Pas de frais jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 2009 inclus.
- Pour toute annulation intervenant à compter du 2 octobre, 50 % de frais d'annulation seront retenus.
- La veille ou le jour du départ : pas de remboursement.